

COMPTE-RENDU SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUE
DU MERCREDI 27 MARS 2019

CRCM270319

--o°o°--

1 – AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Transfert de compétence eau et assainissement à la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre

M. le Maire informe l'assemblée que les communes membres de l'EPCI peuvent s'opposer au dit transfert, avec une minorité de blocage (soit 25 % des communes membres représentant 20 % de la population totale de l'EPCI) et ce avant le 1^{er} juillet 2019 pour un report du transfert au 1^{er} janvier 2026.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de ne pas transférer les compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Ponthieu- Marquenterre au 1^{er} janvier 2020 = **20 POUR**

2 – FINANCES

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2018 : commune, camping, eau, assainissement collectif

Affectation des résultats 2018 sur exercice 2019 : commune, camping, eau, assainissement collectif

A. Budget Général

Compte Administratif Budget Général

Dépenses de fonctionnement :	2 575 637.33 €
Recettes de fonctionnement :	3 519 496.72 € soit un excédent de clôture de 943 859.36 €
Report exercice 2017 :	599 957.04 € = 1 543 816.43 € à affecter pour 2019
Dépenses d'Investissement :	1 363 950.61 € + RAR 602 579.00 € = 1 966 529.61 €
Recettes d'Investissement :	783 904.09 € soit un déficit de clôture de 580 046.52 €
Report exercice 2017 :	631 937.02 €
RAR :	31 380.00 € = 1 447 221.11 € résultat cumulé

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **19 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2018 au BP 2019 :

1068 Investissement :	943 816.43 €
002 Fonctionnement :	600 000.00 €

Vote à mains levées : **20 POUR**

B. Budget Camping

Compte Administratif Budget Camping

Dépenses de fonctionnement :	4 833.38 €
Recettes de fonctionnement :	19 128.28 € soit un excédent de clôture de 14 294.90 €
Report exercice 2017 :	63 810.99 € = 78 105.89 € à affecter pour 2019
Dépenses d'Investissement :	185.28 €
Recettes d'Investissement :	3 290.38 € soit un excédent de clôture de 3 105.10 €
Report exercice 2017 :	64 312.09 € = 67 417.19 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **19 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2018 au BP 2019 :

002 Fonctionnement : 78 105.89 €

Vote à mains levées : **20 POUR**

C. Budget Service Assainissement

Compte Administratif Budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement :	260 886.11 €
Recettes de fonctionnement :	462 667.28 € soit un excédent de clôture de 201 781.17 €
Report exercice 2017 :	790 424.70 € = 992 205.87 € à affecter pour 2019
Dépenses d'Investissement :	168 124.00 €
Recettes d'Investissement :	148 176.25 € soit un déficit de clôture 19 947.75 €
Report exercice 2017 :	752 058.01 € = 732 110.26 € solde d'exécution

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **19 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2018 au BP 2019 :

002 Fonctionnement : 992 205.87 €

Vote à mains levées : **20 POUR**

D. Budget Service de l'Eau

Compte Administratif Budget Service de l'Eau

Dépenses de fonctionnement :	358 068.42 €
Recettes de fonctionnement :	300 784.22 € soit un déficit de clôture de 57 284.20 €
Report exercice 2017 :	230 884.03 € = 173 599.83 € à affecter pour 2019
Dépenses d'Investissement :	28 115.70 €
Recettes d'Investissement :	27 510.28 € soit un déficit de clôture 605.42 €
Report exercice 2017 :	463 837.99 €
RAR :	2 000.00 € = 461 222.57 € résultat cumulé

Hors de la présence de M. Richard RENARD, sous la présidence de M. Philippe MAS, doyen d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **19 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2018 au BP 2019 :

002 Fonctionnement : 173 599.83 €

Vote à mains levées : **20 POUR**

Approbation des comptes de Gestion 2018 pour la commune, le camping, l'eau et l'assainissement collectif

Comptes de gestion commune, camping, eau, assainissement : vote à mains levées = **20 POUR**

Maîtrise d'œuvre – travaux de rénovation du logement communal rue du Bastion

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de rénovation du logement communal situé au 4 rue du Bastion. L'estimation prévisionnelle globale des travaux est fixée à 151 000 € HT soit 181 200 € TTC pour une rémunération forfaitaire au taux de 8 % soit 12 080 € HT consentie à M. David DESMARET, économiste de la construction ZI de la Foraine Bleue - route du Crotoy 80120 RUE = **20 POUR**

Maîtrise d'œuvre – travaux de rénovation de la grange rue du Bastion

M. le Maire expose au conseil municipal le projet de rénovation de la grange attenante au logement communal situé au 4 rue du Bastion. Cette grange une fois rénovée servira d'atelier et de lieu de stockage. L'estimation prévisionnelle globale des travaux est fixée à 48 500 € HT soit 58 200 € TTC pour une rémunération forfaitaire au taux de 8 % soit 3 880 € HT consentie à M. David DESMARET, économiste de la construction ZI de la Foraine Bleue - route du Crotoy 80120 RUE = **20 POUR**

Travaux de mise en sécurité

M. le maire annonce avoir été saisi d'un problème de sécurité publique rue des Iles Cozette. L'état de la grange de Madame Francine DUPIN, qui menaçait depuis quelque temps s'est aggravé dernièrement. Face à l'urgence de la situation et compte tenu de la précarité financière de la famille. Il propose de se substituer à la famille pour régler à l'entreprise missionnée le démontage de la toiture menaçante. En contrepartie, la commune émettra un titre de recette à Mme DUPIN qui remboursera au fur et à mesure = **20 POUR**

3 - COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES / DROIT D'INITIATIVE

Mme Régnier demande des informations sur les procédures des différentes maisons abandonnées en centre-ville (maison à l'angle du parking de l'école G. Deray, maison devant le garage Delorme rue du Moulin, maison à l'entrée de l'allée du Marquis). Dossiers complexes souvent dus à des situations de succession compliquées.

Mme Hareux s'étonne d'avoir reçu deux programmes « spectacles et culture à Rue », dont l'un expire dans 2 jours.

M. Renard explique qu'il a tenu à faire distribuer le N° 1 et le N° 2 pour information aux administrés ; il indique que le culturel jusqu'à présent représentait environ 5 000 € ; pour 2019 il prévoit 10 000 € pour développer l'offre au public. Il invite les conseillers à s'inscrire pour la soirée organisée par le comité de Jumelage.

Mme Boulongne indique que le loto organisé par les Calamities Dom's Dancers aura lieu le 28 avril et non le 21 comme indiqué dans le Petit Ruen.

Mme Hoiret annonce différents « concerts apéro » qui auront lieu les 29 juin, 12 juillet et 14 août.

M. Renard annonce l'inauguration du nouveau Carpodrome à l'étang de pêche de Lannoy ce samedi 30 mars à 10 h.

M. Porquet dresse le bilan de l'opération Hauts de France Propre : 8 participants. Il remercie la directrice de l'école maternelle qui a sensibilisé 38 enfants à cette action.

M. Renard précise que des collégiens ont aussi ramassé des déchets dans l'allée du collège rue du Marais.

Il précise certains éléments chiffrés de l'assureur Groupama en charge du dossier « sinistre grêles ».

Mme Régnier demande si un nom doit être donné à la nouvelle salle des associations : oui, le Maire attend des propositions des conseillers sur ce point.

M. Renard informe de l'état de trésorerie au 27 mars 2019 : 3 651 115.41 €.

SEANCE LEVEE A 21 H 15

